

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

2^{ème} RÉUNION DE 2010

Séance du 23 février 2010

CG 10/2^{ème}/I-04

LABORATOIRE VETERINAIRE DEPARTEMENTAL
BUDGET PRIMITIF POUR 2010

—
Le projet de budget primitif pour 2010 du Laboratoire Vétérinaire Départemental, tel qu'il a été adopté par le comité de gestion dans sa séance du 8 janvier 2010, s'équilibre en mouvements réels à **2 300 398,00 €** soit 54 868,00 € pour la section d'investissement et 2 245 530,00 € pour la section de fonctionnement.

Les **dépenses** s'établissent de la façon suivante :

* **SECTION D'INVESTISSEMENT**

<u>Compte 21</u> – Immobilisations corporelles	50 000,00 €
<u>Compte 23</u> – Immobilisations en cours	4 868,00 €

Total des dépenses d'investissement **54 868,00 €**

* **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

CHAPITRE 011 – Charges à caractère général

<u>Compte 60</u> – Achats	377 100,00 €
<u>Compte 61</u> – Autres charges externes – Services extérieurs	104 700,00 €
<u>Compte 62</u> – (sauf 621) – Autres services extérieurs	208 900,00 €

Sous-total des dépenses du chapitre 011 **690 700,00 €**

<u>CHAPITRE 012</u> – <u>Charges de personnel et frais assimilés</u>	
<u>Compte 633</u> – Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	18 700,00 €
<u>Compte 64</u> – Charges de personnel	1 511 100,00 €

Sous-total des dépenses du chapitre 012..... 1 529 800,00 €

CHAPITRE 67 – Charges exceptionnelles 25 030,00 €

Total des dépenses de fonctionnement 2 245 530,00 €

TOTAL GENERAL DES DEPENSES 2 300 398,00 €

L'ensemble de ces dépenses est équilibré par les **recettes** suivantes :

*** SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<u>CHAPITRE 70</u> – Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 261 950,00 €
<u>CHAPITRE 74</u> – Dotations et participations	659 607,00 €
(dont montant de la dotation départementale pour 2010 : 600 000 € . Elle s'élevait à 400 000 € en 2009.)	
<u>CHAPITRE 77</u> – Produits exceptionnels	378 841,00 €

Total des recettes de fonctionnement 2 300 398,00 €

TOTAL GENERAL DES RECETTES..... 2 300 398,00 €

* * *

Je vous saurais gré de bien vouloir vous prononcer sur le budget primitif 2010 du Laboratoire Vétérinaire Départemental tel qu'il vient de vous être présenté.

◆

◆

◆

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du Comité de gestion réuni le 8 janvier 2010,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve le budget primitif pour 2010 du Laboratoire vétérinaire départemental qui s'équilibre en mouvements réels à 2 300 398 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,